



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

### COMMUNIQUE DE L'USP du 17 avril 2014

#### **Non à une pensée formée et gouvernée par les pouvoirs publics**

Les savants qui étudient l'autisme n'en connaissent pas encore les cause(s), déterminants, mécanismes et thérapeutiques.

La Haute Autorité de Santé a recensé un grand nombre d'études scientifiques qui ont découvert que les méthodes éducatives avaient des effets bénéfiques sur les autistes (« Les interventions évaluées mettent en évidence une amélioration du quotient intellectuel, des habiletés de communication, du langage, des comportements adaptatifs ou une diminution des comportements problématiques pour environ 50 % des enfants avec TED, avec ou sans retard mental. Aucune approche éducative ou thérapeutique ne peut donc prétendre restaurer un fonctionnement normal, ni même améliorer le fonctionnement et la participation de la totalité des enfants/adolescents avec TED (grade B) », Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, mars 2012). Comme d'ailleurs elles en ont sur tous les organismes vivants.

Et elle complète, pour les approches psychanalytiques et la psychothérapie institutionnelle : « l'absence de données sur leur efficacité et la divergence des avis exprimés ne permettent pas de conclure à la pertinence » de ces « interventions globales non consensuelles » (de ce fait).

Ce qui a fondé l'Agence Régionale de la Santé d'Ile-de-France à « rejete(r) la dépense de formation d'un montant de 80 € » de deux psychologues d'un Centre Médico-Psychopédagogique du Val de Marne. Alors, seul le consensus serait licite !

Ce n'est pas ainsi que la science peut avancer. « Et pourtant elle tourne », aurait dit Galilée. La psychanalyse, la psychothérapie institutionnelle, qui traitent (de) la subjectivité de chacun, et (de) ses rapports à l'autre, ne sont pas interdites, et ont leur place dès qu'elles peuvent soutenir chacun, chaque équipe, et leur travail, dans les entreprises difficiles où ils sont engagés.

Ce ne sont pas les pouvoirs publics ni la loi du plus grand nombre qui peuvent décider de la singularité de chacun sur les questions intimes et privées qui nouent corps et âme, du médecin et du patient, dans le respect de l'autre qui fait société.

Grâce à la merveilleuse machine mise en œuvre par la loi Hôpital Patients Santé Territoires, via les Agences Régionales de Santé, le zèle gestionnaire et normatif décrète consciencieusement mais sans conscience la médecine. Ruine de l'âme aurait dit le bon docteur Rabelais.

Voir aussi les motions suivantes:

- Plaidoyer pour une diversité des référentiels de pensée, mars 2014  
<http://www.uspsy.fr/Motion-USP-Plaidoyer-pour-une.html>
- Formation des psychiatres et OGDPC, mars 2014  
<http://www.uspsy.fr/Motion-USP-Formation-des.html>
- À propos de la gouvernance, mars 2014  
<http://www.uspsy.fr/Motion-USP-A-propos-de-la.html>